Règlement complet du calendrier de l'avent composé de jeux-concours organisés par le Vélodrome de Limoges Métropole à l'occasion du mois de décembre 2024

Du 1 au 24 décembre 2024
1 JEU-CONCOURS TOUS LES 2 JOURS

Toute la chance pour gagner un des deux lots proposés par le Vélodrome Raymond Poulidor !

PREAMBULE

Depuis quelques années le Vélodrome Raymond Poulidor de Limoges Métropole est en plein développement dans le but d'accroître sa notoriété, d'étendre la cible de ses utilisateurs et de diversifier ses activités.

C'est dans ce cadre-là, que le Vélodrome organise un calendrier de l'Avent sur ses réseaux sociaux Facebook et Instagram, tout au long du mois de décembre 2024, du 1 au 24. L'idée étant de créer une dynamique engageante en offrant tous les deux jours un lot ou une expérience à gagner par l'un des participants.

ARTICLE I – ORGANISATION DU JEU

Le Vélodrome Raymond Poulidor, appartenant à la Communauté urbaine Limoges Métropole, dont le siège social est situé 19 rue Bernard Palissy, CS 10001 17011 Limoges cedex 1 représentée par son Président, Monsieur Guillaume Guérin, organise un calendrier de l'avent digital sur ses réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Durant le mois de décembre 2024, du 1 au 24, des jeux-concours seront organisés tous les deux jours sous le nom de « calendrier de l'avent ». Ces deux jeux-concours se déroulent de manière identique :

- Annonce du jeu-concours à 10 heures (heures françaises de connexion faisant foi)
- Clôture des participation le lendemain à 12 heures
- Tirage au sort et annonce du gagnant à 17 heures

Les modalités de participation décrites dans le présent règlement seront exposées aux participants lors de l'annonce du jeu-concours en description de la publication.

Ces jeux-concours seront accessibles à partir des réseaux sociaux du Vélodrome de Limoges Métropole.

Les gagnants seront tirés au sort. Il y aura un gagnant par jeu-concours soit un total de 12 gagnants tiré (cf. ci-dessus) durant ce « calendrier de l'avent ».

Les différents gagnants tirés au sort seront annoncés et contactés sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram directement.

ARTICLE II – DUREE DU CONCOURS

Les différents jeux-concours seront annoncés tous les deux jours soit aux dates du 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19, 21 et 23 décembre 2024 à 10h.
Les participations se clôturent le lendemain de chaque jeu-concours à 12h.

Page 1 sur 3

Règlement complet du calendrier de l'avent composé de jeux-concours organisés par le Vélodrome de Limoges Métropole à l'occasion du mois de décembre 2024

1 DOCUMENT - *Publié le 29 Novembre 2024*

Règlement complet du calendrier de l'avent composé de jeux-concours organisés par le Vélodrome de Limoges Métropole à l'occasion du mois de décembre 2024
(.pdf, 369,8 Ko)

TÉLÉCHARGER